



COMMUNE DE SIMANDRE

76, place de la mairie
71290 SIMANDRE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 MARS 2023

Le Conseil Municipal s'est réuni le 9 mars 2023 à 19h00 à la mairie (15 présents), 3 absents excusés ayant donné pouvoir.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint. Conformément à l'article L.2121.15 du CGT, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance. Madame Sabrina GRANGER est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

Monsieur le Maire fait part aux conseillers qu'il souhaite rajouter 1 question supplémentaire à l'ordre du jour (Sydesl : programme remplacement éclairage public vétuste). Le conseil accepte à l'unanimité des présents.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du 2 février 2023 et après en avoir délibéré :

1. **DONNE SON ACCORD** sur le lancement d'un programme de remplacement de l'éclairage public vétuste de notre commune. Charge M. Le Maire de prendre attache auprès des services du SYDESL pour enclencher ce programme et **FIXE** à 30 000 € le montant du budget alloué à ce projet pour 2023.
2. **ACCEPTE** la modification des statuts proposée par le Syndicat Départemental d'Energies de Saône et Loire (SYDESL) qui concerne une mise à jour de ses missions et compétences. **AUTORISE** M. le Maire à réaliser toutes les actions nécessaires en découlant. Charge M. Le Maire de notifier au SYDESL et à la Préfecture de Saône et Loire la présente délibération.
3. **PREND ACTE** de la clôture de l'appel d'offres concernant la "rénovation d'une maison pour création de 3 logements seniors" et **PRÉCISE** que tous les lots ont obtenu réponse. L'analyse des offres est en cours par le Cabinet MODULART.
4. **FIXE** la redevance d'occupation du domaine public pour les réseaux Orange au titre de l'année 2023. La commune versera au titre de sa contribution 2022 au Fonds de Mutualisation Télécom (FMT), la somme de 3 522,24 € équivalente au produit de la RODP.
5. **DÉCIDE** d'allouer un montant de 2 500 € à l'école de Simandre pour leur projet de voyage de fin d'année scolaire.
6. Point avancement travaux commune :
 - Travaux de réhabilitation de l'ancien bureau de poste : travaux terminés début mars dont le montant s'élève à 34 000 €.
 - Maison Berthier : début des travaux prévus pour fin avril (montant estimé à 370 000 €).
 - Travaux SYDESL : travaux d'extension électrique route de la mare à partir de semaine 12, ensuite suivra le chantier de renforcement sur la Route du Trésor (remplacement transformateur La Boulée) en semaine 13/23 puis début avril, débuteront les travaux d'enfouissement des réseaux sur RD 933 à partir des feux tricolores en direction de Cuisery.

Projets 2023

- Climatisation à l'école : la consultation directe des entreprises a été lancée début mars pour retour des offres fin mars. Travaux programmés pour les vacances scolaires 2023.
- Prévision de remplacement d'une chaudière à l'école (travaux à inscrire au budget 2023).
- Lancement d'un Programme de remplacement des ordinateurs à l'école (coût estimé pour 2023 : 12000 €).
- Récupérateur eaux pluviales sur les bâtiments techniques (à inscrire au budget 2023, coût estimé à environ 32 000 €).
- Réhabilitation de l'ancienne buvette au stade en salle de préparation pour les rugbymans, une étude et des plans sont en cours de réalisation.
- Clôture du cimetière.

7. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

- ■ Compte-rendu de la réunion du conseil d'école du 02/03/2023. Information concernant l'embauche d'un agent contractuel en remplacement d'un agent en arrêt maladie à la cantine.

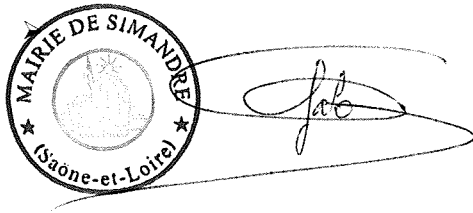
COMMUNE DE SIMANDRE

- Compte-rendu de l'Assemblée générale du SIVOM du 21/02/2023.
- Syndicat Intercommunal des eaux de la région Louhannaise SIERL (bilan des travaux terminés).
- Commémoration du 19 mars.
- Visite Assemblée nationale du 14/06/2023 organisée par le Conseil jeunes.
- Remerciements.
- Prochaine réunion sur le budget le 06.04.2023 à 19 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H50.

Vu par Nous, Maire de la commune de SIMANDRE, pour être affiché le 13 mars 2023 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 5 août 1884.

Le Maire,
Christophe GALOPIN.

The image shows the official seal of the Mayor of Simandre, Saône-et-Loire. The seal is circular with the text "MAIRIE DE SIMANDRE" at the top and "(Saône-et-Loire)" at the bottom, flanked by two stars. In the center of the seal is a coat of arms. To the right of the seal is a handwritten signature in black ink.

La secrétaire de séance,
Sabrina GRANGER.

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be "Sabrina Granger".